



Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-Maritime,
Madame la Secrétaire Générale de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

La rentrée 2022 s'inscrit malheureusement dans la droite ligne des rentrées précédentes : malgré un prétendu changement de ton et des déclarations ministérielles qui s'en satisfont, les élèves, leurs parents et l'ensemble des personnels savent bien que la réalité n'est pas rose et que sur le terrain, les problèmes s'accroissent. La rentrée 2022 a mis en lumière la crise de recrutement dans nos professions : après des années de salaires en berne, une dégradation continue des conditions de travail dans les écoles et les établissements, une perte de sens de nos métiers suite aux réformes destructrices menées depuis plus de cinq ans à marche forcée, de nombreux professeurs manquent à l'appel. Alors, certes, on a essayé de recruter à la va-vite des collègues contractuels pour mettre des adultes dans les classes à tout prix. Mais c'est mépriser notre professionnalité, c'est oublier qu'enseigner est un métier qui s'apprend, c'est mettre en difficulté des collègues parachutés dans les classes sans formation. Au contraire, la FSU rappelle l'importance d'une formation exigeante et ambitieuse, d'une entrée dans le métier progressive dans l'intérêt des élèves, d'une augmentation immédiate des salaires et d'une amélioration significative des conditions de travail.

Concernant l'ordre du jour du CDEN qui nous réunit aujourd'hui, la FSU alerte en premier lieu le Département de Seine-Maritime sur la hausse à venir des dépenses de chauffage dans les collèges qui condamne bon nombre de projets pédagogiques. Dans les premiers conseils d'administration, les chefs d'établissement ont indiqué qu'ils devraient provisionner de quoi payer les factures d'énergie dans un contexte d'inflation galopante. Dès lors, sorties pédagogiques, projets artistiques et voyages divers ne peuvent plus être financés et c'est donc la pédagogie qui est sacrifiée. Il faut au contraire abonder les DGF des collèges pour que la pédagogie ne passe pas au second plan.

Dans ce contexte, quelles réponses du département aux éventuelles fermetures de piscines et d'installations sportives à cause de la hausse du prix de l'énergie ? Les gymnases vont être moins chauffés, ou fermés pour cause de factures exorbitantes. A une période de sortie de confinement où l'activité physique est nécessaire mais aussi en rapport à la perte de 25% des capacités cardio-pulmonaires des jeunes depuis 40 ans, il est impensable que des mesures fortes ne soient pas envisagées. Des crédits spécifiques doivent être donnés pour financer le paiement des entrées piscines des élèves lorsque les communautés de communes ne les prennent pas en charge.

Des financements doivent être trouvés pour permettre le transport des élèves autres que des 6^{ème} à la piscine dès lors qu'un établissement en fait la demande, au regard du retard accumulé dans l'apprentissage du savoir nager en période covid.

A l'ordre du jour, la question des UEE, unités d'enseignement externalisées (UEE), pose de nouvelles questions dans les collèges concernés. Les UEE ont le mérite de permettre à chaque élève de partager le même lieu de vie que ses pairs sur des temps partagés (récréation, pause déjeuner, projets...), mais la manière dont l'accueil se met en œuvre dans les établissements mobilise toute la vigilance de la FSU. En effet, l'accueil de davantage d'élèves à besoins particuliers dans les collèges nécessite des renforts de personnels, notamment en vie scolaire afin de gérer les temps hors de la classe.

La mise en place des UEE est à mettre en parallèle avec la dégradation dans les ULIS, dont les effectifs grossissent au nom d'une logique de rentabilité : il faut remplir les structures, au risque de les faire exploser. Les ULIS ne doivent pas servir de variable d'ajustement. En effet, des fermetures d'IME et d'ITEP sont programmées (ou fortement envisagées). Si elles ne s'accompagnent pas de créations de nouvelles ULIS dédiées à ces publics, elles vont désorganiser le fonctionnement des ULIS existantes, conduisant au retour non justifié des élèves en classe ordinaire pour faire de la place aux anciens élèves des IME et des ITEP. Pour la FSU, il est inconcevable de mettre à mal des dispositifs d'inclusion au nom d'une logique comptable.

Enfin, le Département prévoit le recrutement de 40 emplois d'AESH permanents à temps non complet sur le temps de la pause méridienne. Il était en effet urgent de pouvoir accompagner les élèves en situation de handicap dans des temps hors la classe. Toutefois, cela ne doit pas se traduire par une dégradation des conditions de travail et d'affectation des AESH, déjà fort mal traitées et mal rémunérées.

Cette rentrée 2022 est également celle de la distribution des Ipads à tous les élèves de sixième. Plus encore qu'une mesure électoraliste pour faire croire aux parents que le Département se soucie de la fracture numérique, c'est surtout l'ouverture d'un gigantesque marché servi sur un plateau à Apple qui se frotte les mains. D'une part, la recette immédiate pour la firme américaine est juteuse. Et surtout, en habituant les élèves seino-marins dès le plus jeune âge à un système d'exploitation aussi fermé qu'onéreux, c'est un bel investissement pour Apple qui s'assure ainsi des dizaines de milliers de clients potentiels pour les années à venir.

Dans les établissements, ce projet est accueilli avec circonspection. Pour rappel, les CA qui avaient refusé le projet se sont vus sommés de revoter... L'impact écologique de ces milliers de tablettes, l'exposition massive aux écrans d'enfants de 10 ans, les problèmes de gestion – aussi bien technique que de vie scolaire – sont autant de questions qui préoccupent les équipes dans les collèges.

Enfin, si les professeur.es sont doté.es, ce n'est le cas ni des AED, ni des CPE, ni des AESH. Et si les élèves d'ULIS sont dotés quel que soit leur niveau, il n'en est pas de même des élèves allophones, accueillis ou non en UPE2A, qui pourraient pourtant tirer profit d'un outil qui les rendrait davantage autonomes. Mais ces élèves allophones, premières victimes de la fracture numérique, sont les grands oubliés du dispositif, ce que la FSU dénonce avec force !

Par ailleurs, la FSU condamne également la nouvelle offensive dans les conseils d'administration du département qui veut imposer la vidéo-surveillance partout. Ce n'est pas de caméras de surveillance dont les collèges ont besoin, c'est de personnels en nombre suffisant, formés et bien traités, qui permettraient d'améliorer le climat scolaire. En outre, cette installation pose la question du traitement des images, des personnes qui seront derrière les écrans. La FSU rappelle

que ce n'est pas le rôle des agents d'accueil des collèges et appelle l'ensemble des élus dans les conseils d'administration à voter contre la mise en place de la vidéo-surveillance.

Enfin, la FSU aimerait revenir sur les conditions de travail des agents du Département qui exercent dans les collèges. Après plus de deux ans de crise sanitaire qui a largement accru leur charge de travail, cette rentrée a vu à leur endroit de nouvelles attaques, augmentant notamment leurs heures hebdomadaires sous le prétexte inédit de rattraper les nombreux jours fériés du mois de mai.

La FSU continue de revendiquer une éducation véritablement nationale et ambitieuse pour sa jeunesse, pleinement émancipatrice. Elle appelle les collègues à la grève demain, jeudi 29 septembre, pour une augmentation générale des salaires et un plan d'urgence pour l'Education Nationale.